

## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES CONCERNANT LE MARCHÉ POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE LA PISCINE À AMBERT

### 1. OBJET DU MARCHÉ ET RAPPEL SUR LA PROCÉDURE

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez a procédé à une consultation relative à la maintenance et l'exploitation technique de la piscine à Ambert (référence 2023-CSV-201). Le marché est composé d'un lot unique en raison de l'impossibilité d'identifier des prestations distinctes.

La consultation a été réalisée selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R.2124-2, R. 2161-1 à R.2161-11 3-8 du Code de la commande publique. La publicité a été effectuée sur le profil acheteur, sur le BOAMP et le JOUE entre le 29 juin 2023 et le 15 septembre 2023 (79 jours de publicité).

L'ouverture des plis s'est tenue le 15 septembre 2023 à 13h30, l'analyse des offres a été effectuée entre le 15 septembre 2023 et le 11 octobre 2023.

Les éléments nécessaires à l'analyse et présents dans les offres sont exposés ci-dessous.

### 2. LES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES

Dans l'ordre d'arrivée des plis :

#### 1. DALKIA SA – 37 avenue du Maréchal De Lattre De Tassigny 59875 Saint-André

La candidature correspond au domaine d'activité du présent marché ; elle possède toutes les garanties juridiques, économiques, financières, professionnelles et techniques requises.

### 3. CRITÈRE DE JUGEMENT DES OFFRES

Critères	Pondération
1. Valeur technique	40 %
2. Prix des prestations	40 %
3. Critère environnemental	20 %

### 4. CRITÈRE 1 : LE PRIX (40 %)

CANDIDAT :	<i>PRIX HT - 5 ans</i>	<i>PRIX TTC – 5 ans</i>	<i>PRIX HT – 10 ans</i>	<i>Prix TTC – 10 ans</i>
1 – DALKIA	977 514,96 €	1 144 814,92 €	2 041 829,60 €	2 393 789,46 €

L'offre effectuée par Dalkia se voit automatiquement attribuer la note maximum (40/40) puisqu'il s'agit d'une offre unique. Toutefois, cette dernière dépasse de plus de 22 % les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la consultation. Or la conclusion du contrat tel que présenté conduirait à l'impossibilité pour la collectivité de financer le marché. C'est pourquoi, l'offre de Dalkia apparaît comme étant inacceptable.

## 5. CRITÈRE 2 : LA VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (40 %)

Critères	Pondération	Note
1. Composition et formation du personnel que le candidat prévoit d'affecter à l'exécution des prestations	5 points	3 / 5
2. Décomposition du temps par typologie d'intervention et par type d'installation technique	3 points	1,8 / 5
3. Démarche d'optimisation des consommations de fluides	11 points	4,4 / 11
4. Organisation du service d'astreinte, délais d'intervention	5 points	4 / 5
5. Gestion de la maintenance préventive	5 points	3 / 5
6. Planning semaine type	3 points	0 / 3
7. Détail de la GMAO et plateforme d'échanges	4 points	3,4 / 4
8. Détail et justification de la provision de gros entretien et renouvellement pour les 5 premières années	4 points	1,6 / 4
<b>TOTAL</b>	<b>40 points</b>	<b>21 / 40</b>

## 6. CRITÈRE 2 : CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL (20%)

Critères	Pondération	Note
1. Émission CO2 fourniture combustible bois	12 points	7,2 / 12
2. Émission CO2 pour la réalisation des interventions	2 points	1,2 / 2
3. Mesures proposées pour réduire les émissions de CO2 en cours d'exécution	6 points	2,4 / 6
<b>TOTAL</b>	<b>20 points</b>	<b>10,8 / 20</b>

## 7. RÉSULTAT DE LA NOTATION GLOBALE DES OFFRES

Candidats	Note technique	Note prix	Note environnementale	Note finale
DALKIA SA	21 / 40	40 / 40	10,8 / 20	71,8 / 100

### Conclusion

Au vu de cette analyse, aucune offre n'apparaît comme étant acceptable. Le marché est rendu infructueux et une nouvelle procédure négociée va être mise en place.

*Annexe 1 : Grille d'analyse et de notation détaillée par critères*